

## Délibération 2020-11

Point de l'ordre du jour : IV

**Objet** : Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) : nombre de semestres à financer

Vu le code de l'éducation;

Vu le code de la recherche;

Vu le décret n°84-432 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

## Vote unique:

Le Conseil scientifique émet un avis favorable sur la proposition de financement de 6 (six) semestres de congés pour recherche et conversion thématique par l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay.

Nombres de votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 04/12/2020

Pour extrait conforme, Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS - 04/12/2020 - D.2020-11

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le : 23/02/2021

